

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 18 décembre 2025 à 16 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents : le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

**25-12-753**

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**25-12-754**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

25-12-755

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU 8 DÉCEMBRE 2025**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 8 décembre 2025, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville, tenue le 8 décembre 2025.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

25-12-756

**ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS  
DE LA VILLE POUR LES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028**

Le conseil municipal adopte, selon les objets, montants et modalités du projet déposé, son programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2026, 2027 et 2028 pour la somme totale de 50 570 780 \$ répartie annuellement comme suit :

Pour l'année 2026 : 18 541 530 \$;

Pour l'année 2027 : 16 091 250 \$;

Pour l'année 2028 : 15 938 000 \$.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE POUR 2026**

CONSIDÉRANT la présentation du budget d'opération de la Ville par le maire pour l'exercice financier 2026;

EN CONSÉQUENCE, d'adopter le budget d'opération de la Ville pour l'exercice financier 2026, totalisant 37 758 900 \$, tel que présenté.

REVENUS	Ville 2025	Agglo 2025	Ville 2026	Agglo 2026
Taxes	21 356 380 \$	93 500 \$	22 616 900 \$	99 800 \$
Paievements tenant lieu de taxes	2 282 850 \$	- \$	2 359 490 \$	- \$
Quotes-parts	- \$	2 126 710 \$	- \$	2 292 300 \$
Transferts	2 339 450 \$	- \$	2 566 370 \$	- \$
Services rendus	1 582 660 \$	136 200 \$	1 754 470 \$	106 700 \$
Imposition de droits	961 290 \$	- \$	961 910 \$	- \$
Amendes et pénalités	350 500 \$	- \$	170 000 \$	- \$
Intérêts	250 810 \$	- \$	188 000 \$	- \$
Autres revenus	2 000 \$	38 780 \$	2 000 \$	38 780 \$
<b>Sous-total des revenus :</b>	<b>29 125 940 \$</b>	<b>2 395 190 \$</b>	<b>30 619 140 \$</b>	<b>2 537 580 \$</b>
Conciliation à des fins fiscales immobilisations - amortissement	6 491 150 \$	275 420 \$	6 420 280 \$	322 850 \$
Affectations aux activités de fonctionnement	606 290 \$	- \$	719 480 \$	31 610 \$
<b>TOTAL DES REVENUS ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES :</b>	<b>36 223 380 \$</b>	<b>2 670 610 \$</b>	<b>37 758 900 \$</b>	<b>2 892 040 \$</b>

CHARGES	Ville 2025	Agglo 2025	Ville 2026	Agglo 2026
Administration générale	4 958 570 \$	362 650 \$	5 135 560 \$	373 910 \$
Sécurité publique	3 963 380 \$	1 608 860 \$	4 154 630 \$	1 742 380 \$
Transport	8 743 630 \$	107 150 \$	8 721 920 \$	127 700 \$
Hygiène du milieu	6 883 800 \$	- \$	7 384 570 \$	- \$
Santé et bien-être	114 120 \$	95 550 \$	135 700 \$	95 650 \$
Aménagement – urbanisme et développement	1 874 300 \$	146 100 \$	1 757 000 \$	126 450 \$
Loisirs et culture	6 118 800 \$	66 940 \$	6 662 160 \$	66 660 \$
Frais de financement	1 399 780 \$	66 730 \$	1 642 790 \$	97 870 \$
<b>Sous-total des charges :</b>	<b>34 056 380 \$</b>	<b>2 453 980 \$</b>	<b>35 594 330 \$</b>	<b>2 630 620 \$</b>
Conciliation à des fins fiscales financement – remboursement de la dette à long terme	1 905 010 \$	189 000 \$	1 845 770 \$	230 100 \$
<b>Affectations</b>				
Transferts aux activités d'investissement	- \$	- \$	- \$	- \$
Remboursement – fonds de roulement	261 990 \$	27 630 \$	318 800 \$	31 320 \$
Fonds réservés – carrières et sablières	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES CHARGES ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES :</b>	<b>36 223 380 \$</b>	<b>2 670 610 \$</b>	<b>37 758 900 \$</b>	<b>2 892 040 \$</b>

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

25-12-758

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

---

Daniel Bourdon, maire

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire